



Céreste en Luberon

La Gazette

Novembre 2008
N° 32

Céreste, c'est aussi sur internet : www.cereste.fr

Bulletin municipal

A la Une...

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS, c'est quoi au juste ?

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), a été institué par un décret-loi du 29/11/1953 qui a fusionné les bureaux de bienfaisance datant de 1796 et les bureaux d'assistance créés en 1823. Il existe de plein droit dans toutes les communes et dispose d'une personnalité juridique autonome le distinguant des municipalités. Le Conseil d'Administration est son organe de gestion dont le Maire est Président. 4 à 8 membres sont élus par le conseil municipal en son sein, et 4 à 8 membres sont nommés par le Maire, issus d'associations œuvrant dans le monde social. Il dispose d'un budget autonome. Son rôle : être à l'écoute de la population, pallier les besoins occasionnels sociaux ou médicaux, apporter aide et soutien. Il intervient dans divers domaines : L'aide sociale légale (compétence obligatoire) ainsi, il établit les dossiers d'aide sociale et médicale, RMI, CMU, aux fins d'instructions par le Conseil Général. Ensuite, il agit en matière d'action sociale, mettant en œuvre les politiques sociales déterminées par les élus.



L'équipe du CCAS au travail

Et à Céreste ?

Le CCAS est présidé par Gérard Baumel. Laura Pollet, conseillère municipale est vice-présidente. Il est composé de Line Arnaud, Brigitte Bouffier, C l a u d i e Blengino, Michel Hameau (élus) et

de Mireille Albanèse, Mauricette Auguste, Yves Bienboire, et Marie-Françoise Gourmand (nommés en qualité de personnes qualifiées). Sur rendez vous, il reçoit toutes personnes pour l'établissement des dossiers d'aide sociale légale. Les informations recueillies à cette occasion sont couvertes par le secret professionnel. Le CCAS étudie aussi les demandes d'aides alimentaires en coordination avec la Croix Rouge. Il peut soutenir les familles en difficultés. Il recense les personnes âgées isolées ou fragiles, pour les aider à traverser les périodes de grand froid, ou à l'inverse, de canicule. Il intervient en cas de détresse sociale ou de situation particulièrement difficile. Il joue aussi un rôle dans l'attribution des logements sociaux. > Lire la suite Page 2

L'Edito

Par Gérard Baumel, Maire

Il est de coutume de penser que Novembre est triste, tel n'est pas mon avis. Le onzième mois même avec ses petits jours, n'est pas si sombre ! Particulièrement en Provence, où la lumière d'automne est si belle.

Certes, pour Toussaint, nous nous sommes retrouvés nombreux au cimetière pour nous recueillir et penser à nos disparus. Puis le 11, toujours dans le recueillement, autour du monument aux morts nous continuerons à honorer nos Poilus et défendre les valeurs de la République. Mais il est aussi des traditions plus festives, des occasions de se rencontrer, des moments de convivialité, avant les fêtes de fin d'année. Tradition maintenant bien établie, c'est en novembre que la municipalité reçoit les nouveaux cérestains. Cette année, cette manifestation aura lieu **le samedi 22 Novembre à 18 heures, salle des fêtes.**

J'invite les nouveaux habitants, à venir nous rencontrer à la fois pour découvrir la commune et partager le verre de l'amitié.

Novembre, c'est aussi le moment de préparer Noël et le jour de l'An. Les membres du CCAS, s'activent donc pour la distribution des colis de Noël et l'organisation du repas des aînés. Comme chaque année, toutes les personnes de la commune âgées de 65 ans, celles y élisant domicile à l'année, comme celles en résidence secondaire, nationaux comme étrangers, propriétaires ou locataires, toutes ont le choix entre le colis qui leur sera distribué par le CCAS ou le repas avec animation, proposé **le Dimanche 4 janvier 2009**. Pour le repas, il est indispensable de s'inscrire en Mairie à l'aide du coupon réponse présent dans cette gazette. Préférence pour le colis ? Aucune démarche à accomplir, il est distribué sans que la demande soit faite. Je suis, chers aînés, tout comme les membres du conseil municipal, très attaché à cette tradition, très heureux de pouvoir la pérenniser, comme très fier du travail accompli par le CCAS. **Lire ci-contre et page 2**

Au final, Novembre, qui nous donne finalement tant d'occasions de nous rencontrer, n'est décidément pas si sombre, ni triste, malgré la pluie et les frimas d'automne.

Présenté, discuté, et voté au conseil municipal

Extraits du Compte rendu du Conseil Municipal du 18 octobre 2008, l'intégralité est consultable en mairie



Lors du dernier conseil

Lotissement les Plantiers : délibération du 27 juin 2008.

Le Maire explique à l'assemblée, que suite à la délibération du 27 juin prévoyant la vente de deux lots à viabiliser au lotissement des Plantiers, lots prévus initialement pour la réalisation d'un espace vert jamais réalisé, plusieurs rencontres ont eu lieu avec une délégation des co-lotis.

Cette délégation a fait valoir son point de vue et notamment la volonté de conserver cet espace vert au cœur du Lotissement. Le conseil municipal, souhaitant tenir compte de l'avis des habitants du quartier ainsi que des riverains de l'espace concerné, décide à l'unanimité de ne pas donner suite à la décision du 27 juin dernier. Monsieur Jacques Bernard, représentant la délégation, est autorisé à prendre la parole. Il remercie le Conseil Municipal de cette sage décision et après avoir évoqué la situation souhaite, au nom de tous les co-lotis,

que cet espace vert soit rendu plus convivial par l'aménagement de plantations d'arbres, que les co-lotis pourraient financer en partie.

Comité consultatif de la Réserve Naturelle Géologique du Luberon : désignation de 2 délégués

La commune est propriétaire d'une parcelle de 9 hectares dans le Luberon qui fait partie de la réserve géologique. Des chantiers de fouilles y sont organisés par l'Université sous le contrôle du PNRL et de sa géologue Mme Christine Balme. Sont désignés pour participer au Comité Consultatif de la Réserve Naturelle Géologique du Luberon pour une durée de trois ans les membres suivants : MM Castiglione (titulaire) et Vial (Suppléant).

Syndicat mixte d'électrification - Travaux relatifs à l'enfouissement des réseaux

La Mairie poursuit les travaux engagés depuis plusieurs années pour l'embellissement du village et la sécurité en menant une campagne d'enfouissement des réseaux : électricité, téléphone et éclairage public, en remplaçant les lanternes sur poteaux béton par des candélabres plus modernes et plus économiques en énergie. Après la traversée du village, le centre ancien, et plusieurs quartiers c'est au tour de l'avenue de Sinety et du secteur de la Gardette de voir leurs réseaux mis en souterrain avec également la mise en place du nouvel éclairage public.

Les travaux sont réalisés par le syndicat SME, celui-ci prend en charge les études, la réalisation, la TVA. Après déduction des subventions touchées par le syndicat, la commune paye le solde sous forme de cotisation annuelle calculée en fonction des travaux en cours. Secteur Sinety tranche 1 - Programme Syndical 2008 nombre de points lumineux : 9. Part restant à la charge de la Commune : 34 937,78 € payable 1/10e par an.

Contrat enfance/jeunesse. Approbation de la convention d'objectifs et de financement

Dans le cadre de la convention d'objectifs et de co-financement passée avec la Caisse d'Allocations Familiales des AHP qui contribue au développement et au maintien d'une offre d'accueil destinée aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus, le contrat enfance jeunesse qui est arrivé à échéance au 31/12/2007, est renouvelé pour une durée de 4 ans à compter du 1er janvier 2008

Groupement de commandes pour l'approvisionnement de plaquettes de bois (chaudière du bâtiment de l'ancienne gendarmerie)

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de l'opportunité de mutualiser l'achat de plaquettes bois et ainsi de constituer un groupement de commandes. Le conseil approuve le projet de convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation des marchés d'approvisionnement des plaquettes bois entre le P.N.R.L. désigné coordinateur et les collectivités indiquées sur la convention constitutive du groupement.

Immeuble du bar : Passation des avenants avec les entreprises ACKMI et FILO

Concernant les travaux de l'immeuble du bar (livrables début 2009), Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la nécessité de passer des avenants avec l'entreprise ACKMI titulaire des lots 1 : démolition, maçonnerie, 2 : charpente couverture, 3 : étanchéité et l'entreprise FILO titulaire du lot 10 : plomberie sanitaire ventilation. L'avenant porte sur des travaux imprévus de mise en sécurité, liés à l'état du bâtiment et à certains dommages qui ont été découverts au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Ces avenants ont fait l'objet d'une présentation et ont été validés par la commission d'appel d'offres le 16 octobre dernier. Le montant total est de 17 584,29 €. En même temps le conseil sollicite la Région pour une subvention FSL d'un montant de 15.000 € qui viendra compenser en partie cette dépense.

Bon à savoir !
Eau
Pas d'augmentation de la part communale
Prix de l'eau potable et de l'assainissement pour 2008
Eau :
de 0 à 20 m3 : 0,0333 € HT
au delà de 20 m3 : 0,5381 € HT
Tarifs de l'assainissement :
de 0 à 20 m3 : 0,0214 € HT
au delà de 20 m3 : 0,1498 € HT
tarifs adoptés à l'unanimité

Suite du dossier " à la "Une " présentation du Centre Communal d'Action Sociale ...

Coupon réponse/repas des aînés
du 04 janvier 2009
à déposer en Mairie

Monsieur
Madame
Accompagnants

Participeront au repas des aînés
le dimanche 04 janvier à la salle des fêtes

à retourner avant le 20 Novembre

Colis / repas de Noël en savoir plus

Le CCAS gère l'organisation des colis de Noël fournis par l'entreprise Boussebart de Céreste et du repas des anciens. Auparavant chaque personne, âgée de 65 ans et plus, recevait un courrier l'informant de l'attribution du colis ou de la possibilité d'opter à la place pour le repas des aînés. Cette année, pour réduire les frais de gestion, le coupon-réponse est intégré ci-contre. Pour les personnes concernées, il suffit de le découper et de le retourner en Mairie **avant le 20 novembre**. Pour accompagner un bénéficiaire du repas, il suffit de s'inscrire en temps et heures, au tarif de 20 €. Pour ceux qui optent pour le colis, il suffit d'attendre le passage des membres du CCAS. La distribution commencera le 15 décembre. Enfin, pour ceux qui ne seraient pas à leur domicile, les colis seront comme à l'accoutumée, à retirer à l'accueil de la mairie, muni de l'avis de passage et si possible avant la fin du mois de janvier.

Renseignements municipaux

Hôtel de Ville : 04.92.79.00.15 / mairie-cereste2@wanadoo.fr
Office de tourisme : 04.92.79.09.84 / otcereste@club-internet.fr
Médiathèque : 04.92.79.06.95 / mediatheque@cereste.fr

La Gazette : Directeur de Publication : Gérard Baume

Dépôt légal à parution - Tirage 900 exp

Imprimé sur papier recyclable et bio-dégradable. Ne pas jeter sur la voie publique

Impression : Imprimerie Mollet - Manosque

Une récré toute en fruits

Initiative gouvernementale, reprise par la municipalité en faveur d'une alimentation saine et équilibrée pour les enfants. Le corps médical recommande de manger 5 fruits et légumes par jour et les bonnes habitudes se prennent tôt. Carine Perreau, présidente de la "commission Ecole" de la municipalité qui a souhaité reprendre l'idée, a été chargée de sa mise en œuvre. Pommes, poires, raisins, fruits de saison, chaque jeudi, les enfants choisissent leurs fruits pendant la récré dans un panier mis à disposition par un marchand de légumes du marché.



Droit d'accueil à l'école

La loi sur le droit d'accueil à l'école en cas de grève est entrée en vigueur le 01 septembre 2008. La commune a désormais l'obligation légale d'organiser un service d'accueil pour les enfants dès lors que le taux de grévistes est supérieur ou égal à 25%.

De Malte à Céreste

Vendredi 3 Octobre, l'abbé André Demeillers, ancien curé de la paroisse a été une nouvelle fois mis à l'honneur. Une délégation de 7 chevaliers de l'ordre souverain de Malte, dont Jean-Louis de Boissezon, a entouré le Père Demeillers lors de la messe. Il a ensuite été décoré de la médaille du Mérite de l'Ordre Souverain de Malte, après décision prise à Rome. Cet ordre chevaleresque se consacre au service des pauvres et des malades depuis le XIème siècle.



De tout, un peu...



La commune qui a appuyé les efforts des "Amis des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle" a reçu diverses médailles saluant son soutien.

Une journée autour de la Via Domitia qui "colle" au tracé de la route Mont-Genèvre/Arles sur l'un des parcours vers Saint-Jacques est dans les tuyaux. En savoir plus : "Amis de Compostelle" (J. Michaux 04 94 27 18 25) ou de l'association d'histoire et d'archéologie (D. Peyric 04 92 79 00 71)

Le 16 octobre dernier, 26 donateurs dont 2 nouveaux se sont rendus à la salle des fêtes pour donner leur sang. Bon résultat, mais Céreste peut mieux faire encore. Ce geste altruiste et désintéressé, chacun pourra l'exercer lors de l'une des prochaines collectes. Il y a en a 4 par an.



74 enfants de l'école ont participé à une journée "découverte du tennis" avec le professeur de l'école du club. Le soleil de même couleur que la balle était au rendez vous sur les courts et les petits écoliers ont tous passé un bon moment de plein air.

Contact club : 06 33 02 58 67

La commission municipale des sports, loisirs et associations, présidée par Stéphan Pacchiano, les associations cérestaines, le directeur de l'école, celui du CLSH, se sont rencontrés en Mairie afin de coordonner leurs actions et éviter les chevauchements d'agenda et prendre date pour des organisations futures.

Plus d'infos : Stéphan PACCHIANO 06 07 72 24 84



924, 944, 968, mais aussi 911 et autres modèles de Porsche ont pris "l'Hôtel l'Aiguebelle" pour base de ralliement pour une journée entre Haute-Provence et Luberon.

Philippe Bussolon (Gérant de l'établissement) et William Carlot délégué Sud-Est du Club Porsche ont accueilli une trentaine de véhicules de la célèbre marque sportive d'Outre-Rhin.

Vie culturelle

Le salon d'Automne

Le 18, a eu lieu le vernissage de l'exposition de peintures et de créations artistiques de "Céreste et ses arts". Cette association permet depuis 10 ans, à des artistes locaux de s'épanouir et de s'exprimer, qu'ils soient chevronnés ou simples amateurs. Au final, l'exposition a été très riche de cette diversité et de cette liberté d'expression. L'association "Céreste et ses arts" soutient et encourage la création artistique à Céreste. Si vous êtes intéressés par cette démarche vous pouvez contacter Catherine Musso-Reynier : 04 92 79 06 07.



Sur votre agenda

☞ Cérémonie du 11 novembre à 11 h 45 devant le monument aux morts.

☞ Loto du fil d'argent le 30 novembre 2008 à 14 h à la salle des fêtes.

Concours de peinture

L'association "Céreste et ses arts" organise du 08 au 14 décembre un concours de peintures et de créations artistiques dont le thème cette année est *Céreste, notre village*. Matière à inspirer les artistes et à susciter une certaine curiosité du public. L'inscription à ce concours doit être effectuée avant le 4 décembre auprès de l'association. Le vernissage et la remise des prix auront lieu le 13 décembre à 18 heures. Renseignements : "Céreste et ses arts" : 04 92 79 06 07.

Rencontre avec...

Les sapeurs pompiers : la passion de toute une vie au service du collectif.

En un instant, la vie peut basculer, maison en flammes, accident de la route, chute sur la voie publique, malaise, un numéro réflexe le " 18 " ou le 112 l'international. Alors, " bipés " ou alertés par la sirène - en journée de 7 à 20 h - ils quittent tout sur l'instant, direction la caserne de la RD 4100. Les volontaires s'engouffrent dans leurs véhicules rouges, deux tons et giro et cap sur le lieu où vous avez besoin d'eux. 150 fois par an, les 24 sapeurs-pompiers volontaires du Centre d'Incendie et de Secours -CIS- répartis en 3 équipes de permanences sont confrontés à cette course contre la montre. Dans leur jargon il s'agit " d'armer un départ " ... le plus efficacement. Rencontre avec ces sauveteurs, ces héros du quotidien comme les a définis lors d'une Sainte-Barbe -leur fête à eux- le chef de l'Etat.

Administrativement le Centre d'Incendie et de Secours de Céreste est placé dans la juridiction de la compagnie de Forcalquier - comme Reillanne, Banon, Saint-Etienne les Orgues, Forcalquier - commandée par le lieutenant Christian Galliano, chef de centre de Reillanne. " On se croise en intervention avec nos collègues des autres centres, matière à confirmer ce que l'on sait déjà avec les 1424 autres volontaires du département des 42 centres et les 41 professionnels basés au SDIS de Digne, on partage la même passion, la même ambition porter secours, et rendre moins difficiles les moments justement difficiles " précise le major Jean-Paul Reynier chef du centre de Céreste.

Il prévient d'entame de discussion, le papier que vous écrirez sur notre Centre dans "la Gazette" doit être collectif.

Parole au porte-parole

Pas de coup de zoom sur moi, " oui, alors je vous nomme porte-parole de vos troupes. "Là ça me va", sourit Jean-Paul. Malgré sa modestie qui trouve notamment sa substance dans son esprit de challenge collectif, et de " n'être qu'un parmi les autres " Jean-Paul Reynier 51 ans, natif de Forcalquier - lieu de la maternité, mais Cérestain de toujours -, marié à Catherine Musso - Présidente des donneurs de sangs bénévoles - agriculteur de profession, a consenti à répondre à nos questions. " Je suis chef de centre (ndlr : depuis le 17 janvier dernier) - il a succédé à Michel Cardini " atteint " par les 60 ans - parce qu'il en fallait un, mais quand je suis rentré le 5 mai 1975 je n'avais pas de plan de carrière ".



1975 ? " Oui, il y avait une réunion pour relancer le centre créé en 1964, j'étais avec des copains, eh bien on est resté, Michel mon prédécesseur était aussi rentré la même année " . Une aventure humaine, une histoire d'amitié.

A l'époque - le terme fait penser à une éternité -, 75 ce n'est pas si loin pourtant -

les pompiers étaient " communaux ", depuis 1995, date de la départementalisation, ils dépendent du Service Départemental d'Incendie et de Secours -SDIS- mais la Caserne entretient de facto des liens privilégiés et étroits avec la commune et ses élus.

Aujourd'hui, dans sa nouvelle configuration - depuis 1996 au sein d'une ancienne carrosserie - la caserne offre des conditions fort honorables, d'autres centres sont moins bien lotis. Dans son petit bureau, de coordonnateur, " de rassembleur des volontés " le major nous explique le contenu des interventions " le gros contingent demeure les feux sauf cet été, le reste dans une zone rurale à population plus âgée ce sont principalement des malaises de voie publique, ou à domicile " . Le rôle important du Médecin Capitaine Anne Hillairet, est à souligner. La RD 4100 souvent présentée comme accidentogène n'est donc pas en première ligne des interventions. Ce qui n'empêche pas, bien au contraire, la vigilance absolue, les pompiers y ont eu des moments qu'ils auraient aimé ne pas connaître.

Indispensables recyclages et formations

Le constat est fait que les combattants du feu comme on les appelle aussi, sont amenés à réagir à tous les cas de figure, efficacement. " Pour cela pas de secret, la formation, le recyclage encore et toujours, le matériel évolue, les paramètres d'intervention aussi " . La formation, au-delà du nécessaire, est aussi pour les pompiers un instant de rassemblement, de complicité. Certes moins festif qu'un repas de Sainte-Barbe, qu'un Noël pour les gosses, efficacement organisés par l'Amicale réunie autour de François Tchoulhadjian. Il n'empêche qu'elle apporte une indispensable plus-value en terme de cohésion. Elle permet le partage des expériences entre les plus anciens et les jeunes recrues. Recrues ? La JSP (l'Ecole du Jeune Sapeur Pompier de Forcalquier) compte en ce moment 4 jeunes cérestains qui, ensuite au final de la formation, rejoignent le corps de " plein exercice " Important car les études, la profession, qui éloignent du Luberon créent du " turn over " .

La moyenne d'âge autour des 35 ans, laisse présager que la caserne cérestaine n'est pas en péril, loin s'en faut, mais toute nouvelle recrue est bienvenue... pour partager cette passion qui unit tous les sapeurs-pompiers au service de leurs contemporains en situation de péril.



Le matériel...

5 véhicules : 3 de lutte contre les incendies, 1 véhicule de commandement, 1 véhicule de secours sont à disposition des 24 sapeurs-pompiers cérestains.

La caserne dispose d'un garage, d'une salle de repos et de convivialité, d'un poste de radio, d'un bureau, d'un vestiaire... sur deux niveaux.